



7e Anniversaire de la mort d'Arafat : L'échec prévisible de tentative d'admission à l'ONU

Par [Chems Eddine Chitour](#)

Mondialisation.ca, 20 novembre 2011

20 novembre 2011

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Nations Unies](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#)

« La guerre de 14-18 avait fait un civil tué pour dix militaires. La guerre de 39-45, un civil pour un militaire. Le Viêt Nam, cent civils pour un militaire. Pour la prochaine, les militaires seront les seuls survivants. Engagez-vous! »

Coluche

Nous pourrions ajouter aussi que durant les massacres de masses de Gaza, de la main de « l'armée la plus pure au Monde » en 2008-2009, il y eut 47 combattants du Hamas morts et dans le même temps plus de 1300 enfants, femmes vieillards tous civils. La proportion prophétique de Coluche est respectée. Justement cet événement douloureux est pour nous l'occasion de revenir sur la vie et la mort de celui qui incarnait le combat pour une Palestine, libre, où il pourrait enfin, prier à Jérusalem....

Il y a sept ans en effet, jour pour jour, disparaissait Arafat, il y a sept jours le Conseil de sécurité de l'ONU le tuait pour une deuxième fois en enterrant son vieux rêve d'une Palestine à l'ONU. La singularité de ce septième anniversaire se déroule dans un nouveau contexte, celui de l'écroulement du Monde arabe ancien. Les deux piliers entre lesquels les Palestiniens étaient cantonnés étaient l'Egypte de Moubarak et la Syrie. L'Egypte alliée directe de l'Occident, d'Israël et de Mahmoud Abbas - le champion que l'Occident a soutenu à bout de bras -, avait fait de la chasse aux Palestiniens de Gaza un devoir et un dû pour les 3 milliards de \$ d'aumône. En effet, tout sera mis en cause pour participer à l'étranglement de « Gaza la rebelle », à la fois en fermant le passage Rafah, mais aussi sous les conseils avisés américains mis en œuvre par les Français, la mise en place d'un mur métallique à 18 mètres de profondeur de 50 cm d'épaisseur, bardé de capteurs électroniques pour détecter le moindre mouvement venant des éventuels tunnels creusés par les Gazaouis pour ne pas mourir de faim et de maladie en tentant de se ravitailler. Il est heureux de constater que la Jeunesse égyptienne arabe ait protesté contre cela et amené les militaires à freiner cette initiative.(1)

D'un autre côté, nous avons le régime syrien qui est en train de disparaître sous les coups de boutoir du même Occident, affaiblissant du même coup Khaled Mechaâl le leader du Hamas, - diabolisé par l'Occident et dont les leaders sont, pourtant de l'avis des observateurs internationaux dont Jimmy Carter, démocratiquement élus- installé à Damas. Gaza est en train de vivre sous perfusion, l'opinion occidentale se désintéressant de son sort, étant occupée par des problèmes internes concernant l'attaque des marchés. Si on y ajoute l'échec de la tentative d'admission à l'ONU, le sort de la Palestine est plus problématique que jamais. Pendant ce temps, Israël continue à construire à tour de bras sur

une terre qui n'est pas la sienne. Plus personne en Occident ne proteste. Les Palestiniens voient leur terre dépecée.

Que reste-t-il de l'héritage d'Arafat ?

Il y a huit jours, les Palestiniens ont commémoré le 7e anniversaire de la mort de leur leader historique, Yasser Arafat, décédé le 11 novembre 2004 à Paris. L'ancien ministre palestinien des Affaires étrangères, Nacer Al-Qoudwat, a annoncé début novembre 2011, qu'un rapport médical, établi en France, sur les causes du décès d'Arafat, sera publié dans un mois. Pour rappel, en 2004, Ariel Sharon franchit une étape supplémentaire en déclarant, le 2 avril, que son adversaire n'a «aucune assurance» sur la vie. Sharon informe Bush qu'il ne se sentait plus tenu par la promesse qu'il lui avait faite en mars 2001 de ne pas toucher à la vie d'Arafat. Bush lui aurait répondu qu'il fallait laisser le destin de Arafat entre les mains de Dieu, ce à quoi Sharon avait répondu que parfois, «Dieu a besoin d'une aide».

Amnon Kapeliouk, journaliste qui connaît Arafat, écrit: «...Le 28 septembre, lors du quatrième anniversaire de l'Intifada Al-Aqsa, je le revois pour la dernière fois. Il me salue avec l'accolade habituelle et prend de mes nouvelles. Tout va bien, al-hamdou lillah, mais vous, Abou Ammar, vous avez perdu beaucoup de poids en peu de temps. Son visage est amaigri, et il semble flotter dans ses vêtements. «Ce n'est rien», répond-il. Au mois d'octobre, son état de santé se dégrade. Le 3 novembre, il sombre soudain dans le coma. Il souffre d'une série de symptômes graves, attribués à une toxine inconnue. Le 11 novembre, le président Yasser Arafat ferme les yeux pour toujours. Médecin des rois hachémites, le Jordanien Ashraf Al-Kourdi suivait également Abou Ammar, dont il connaissait par coeur le dossier médical. Lui aussi, peu après le décès de son patient, déclara percevoir des indices d'empoisonnement. (...) «N'importe quel médecin vous dira qu'il s'agit là de symptômes d'empoisonnement.»(2)

Farouk Kaddoumi, ancien n°2 de l'OLP, accuse Mahmoud Abbas et Mohamed Dahlane d'avoir voulu tuer Arafat. Leïla Mazboudi écrit: «Ayant accusé Abou Mazen et son ancien chef de la police préventive, Mohammad Dahlane, de faire partie du complot israélien pour tuer Arafat et d'autres dirigeants palestiniens, à la base d'un texte que lui aurait envoyé le leader défunt en personne.» Kaddoumi a réaffirmé «la véracité et l'authenticité» des minutes de la réunion de mars 2004 à Jérusalem-Ouest, au cours de laquelle le complot allégué d'empoisonnement d'Arafat a été discuté.(3)

Thierry Meyssan pour sa part, donne une explication qui permet de tracer le scénario mis au point avec la complicité des principaux protagonistes. Il écrit: «Une polémique se déclenchait alors sur l'origine de son empoisonnement. Ce n'est que bien plus tard, lors de la saisie par le Hamas de documents dans les archives personnelles du ministre Mohamed Dahlan, que les preuves du complot furent réunies. L'assassinat a été commandité par Israël et les Etats-Unis, mais réalisé par des Palestiniens.»(4)

Pendant de longs mois la Palestine a pleuré le Raïs, car il représentait l'incarnation de ses aspirations à la liberté. En effet, le père de l'Intifada palestinienne symbolisait la lutte de tout un peuple en vue d'accéder un jour au statut d'Etat à part entière avec comme capitale El Qods. La réconciliation interpalestinienne doit être l'objectif pour lequel ces Palestiniens engagés au final sur le même bateau, doivent oeuvrer. Selon l'APS, qui cite un responsable palestinien, le président palestinien Mahmoud Abbas et le chef du bureau politique du mouvement (Hamas) Khaled Mechaâl doivent se rencontrer avant fin novembre au Caire».(5) «Rien, écrit René Naba, absolument rien, ne sera épargné à celui que l'on a

surnommé parfois, à juste titre, «le plus célèbre rescapé politique de l'époque contemporaine». (...) Le chef palestinien décédera sans n'avoir cédé rien sur rien, sur aucun des droits fondamentaux de son peuple, pas plus sur le droit de disposer de Jérusalem comme capitale que sur le droit de retour de son peuple dans sa patrie d'origine. (...) » (6)

« De tous les grands pays arabes, seule l'Algérie accordera un soutien sans faille à la guérilla palestinienne, «Zaliman kana aw Mazloun», « oppresseur qu'il soit ou opprimé », selon l'expression du président Boumediene. «Sa stature, sans commune mesure avec celle de son terne successeur, Mahmoud Abbas, un bureaucrate affairiste sans envergure et sans charisme, hante encore la conscience occidentale, cinq ans après sa mort. Carbonisé par ses atermoiements dans l'affaire du rapport Goldstone sur Gaza et par la rebuffade américaine à propos des colonies de peuplement, sa renonciation à une nouvelle mandature présidentielle apparaît d'autant plus cruellement pathétique qu'elle a coïncidé avec une cinglante leçon de courage que lui ont assénée de jeunes Palestiniens et des pacifistes israéliens en opérant, non sans risque, une percée dans le mur d'apartheid à l'occasion de la commémoration du vingtième anniversaire de la chute du mur de Berlin, une action qui a retenti comme un camouflet à Mahmoud Abbas et à Israël, un défi à la léthargie des instances internationales, un cadeau posthume à Yasser Arafat, initiateur de la lutte armée palestinienne.»(6)

L'échec de la tentative de Abbas

Il aura fallu un peu moins de deux mois au Conseil de sécurité des Nations unies pour... ne pas réussir à se mettre d'accord sur la demande d'adhésion de la Palestine à l'ONU. Le président Mahmoud Abbas en avait fait officiellement la demande à Ban Ki-moon. La saga palestinienne à l'ONU a commencé le 23 septembre par le dépôt d'une candidature par le président palestinien Mahmoud Abbas. Israël y est farouchement opposé et les Etats-Unis aussi, estimant qu'il faut d'abord une reprise des discussions directes entre Israël et les Palestiniens. En résumant le débat de la 110e réunion du Comité des admissions de nouveaux membres, le président (du Conseil de sécurité) a déclaré que le Comité était incapable d'émettre une recommandation unanime au Conseil de sécurité. «Après notre admission à l'Unesco, le 31 octobre, nous existons désormais dans le système de l'ONU, constate de son côté le représentant de la Palestine à l'ONU, Riyad Mansour. Nous allons décider très rapidement quelle sera notre nouvelle initiative au sein des Nations unies.» L'obtention du statut d'Etat-non membre donnerait aux Palestiniens la possibilité d'adhérer à toutes les organisations et agences des Nations unies comme, par exemple, la Cour internationale de Justice, ce qui ne manque pas d'inquiéter Israël. Voilà pour l'ego des Palestiniens.

Que dit le rapport du Conseil de sécurité ?

René Backmann du Nouvel Obs, dans une analyse objective et lucide, nous explique les conditions nécessaires pour une admission à l'ONU. «L'étrange, écrit-il, dans cette affaire, est que le texte du rapport est dans l'ensemble plutôt favorable à l'admission de la Palestine. «Les experts, lit-on au point 3 du rapport, ont examiné si la Palestine remplit les conditions permettant de devenir un Etat, si elle est un Etat pacifique et si elle a la volonté et la capacité de remplir les obligations définies par la Charte.» Il a été rappelé qu'une solution négociée demeure la seule option pour atteindre une paix durable et que le statut final doit être décidé par la négociation. Un soutien a été affirmé à une solution à deux Etats basée sur les frontières d'avant 1967, résultant de négociations politiques débouchant sur un Etat indépendant de Palestine avec Jérusalem-Est pour capitale. Il a aussi été indiqué,

avec une insistance particulière, que le fait de «garantir à la Palestine son droit à l'autodétermination et à la reconnaissance ne peut être vu comme contraire au droit inaliénable d'Israël à exister». Les auteurs du rapport ont également noté que «la candidature de la Palestine n'était ni contradictoire avec le processus politique ni une alternative aux négociations». «Des inquiétudes, ajoutent-ils, ont été soulevées à propos de la poursuite de l'activité israélienne de colonisation. Elle est illégale au regard du droit international et constitue un obstacle à une paix totale». Sur la question de savoir si la Palestine remplit les conditions requises pour devenir un Etat, le texte fait référence à la Conférence de Montevideo en 1933 sur les Droits et devoirs des Etats, selon laquelle une entité doit posséder, pour accéder à la personnalité juridique d'Etat, une population, un territoire défini, un gouvernement et la capacité à entrer en relations avec d'autres Etats.»(7)

«La Palestine, selon le rapport du Comité d'admission, remplit clairement les deux premières conditions. (...) Le Comité a également admis que la Palestine remplissait le critère lié à l'existence d'un gouvernement. «C'est l'OLP, note le document, et non le Hamas, qui est le représentant légitime du peuple palestinien.» Le Comité rappelle d'ailleurs que les rapports de la Banque mondiale, du FMI, et du Comité de liaison pour la coordination de l'aide internationale aux Palestiniens ont conclu que les fonctions gouvernementales actuelles de la Palestine permettaient le fonctionnement d'un Etat. Sur le dernier des quatre points définis par la conférence de Montevideo - l'aptitude à nouer des relations avec d'autres Etats -, il a été également indiqué que la Palestine répondait à ce critère. Le texte rappelle que la Palestine est membre du Mouvement des non-alignés, de l'Organisation de la Conférence islamique, de la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie occidentale, du Groupe des 77, et de l'Unesco. Et que plus de 130 Etats l'ont reconnue comme un Etat indépendant et souverain.»(7) Reste le dernier point: «La Palestine est-elle pacifique? La question a visiblement fait débat. A l'appui de leur thèse, les parties favorables à l'admission de la Palestine rappellent un précédent qui remonte à plus de 60 ans et concerne...Israël. A l'époque, indique le rapport, lorsque l'ONU avait examiné la candidature d'Israël, il avait été avancé que «l'engagement solennel d'Israël à remplir ses obligations telles que définies par la Charte était suffisant.»(7)

Malgré le rapport positif des experts, le Conseil de sécurité dit qu'il n'y a pas d'unanimité et propose une solution qui n'avance à rien. Un statut du type Vatican. Dans ce débat, la Ligue arabe est curieusement absente, notamment en soutenant l'initiative palestinienne à l'ONU, elle qui fait du zèle en excluant la Syrie de ses rangs effritant encore plus les Arabes. Pierre Khalaf écrit: «Avant même que n'expire le délai de 15 jours accordé à la direction syrienne pour mettre en oeuvre le plan arabe de règlement de la crise, la Ligue arabe a décidé, dans une mesure inattendue, de suspendre la Syrie de toute ses institutions. Cette décision était planifiée à l'avance, comme l'ont affirmé les ministres syrien et russe des Affaires étrangères, Walid Moallem et Serguei Lavrov. D'ailleurs, l'initiateur de ce complot, le Premier ministre qatari, Hamad Ben Jassem, n'avait pas pu cacher son irritation lorsque Damas avait accepté le plan arabe, le 1er novembre. La France, les États-Unis et la Turquie, qui coordonnent leur action étroitement, ont eu la même attitude négative. (...) Le but de cette décision est d'assurer une couverture arabe à l'internationalisation de la crise, en renvoyant le dossier devant le Conseil de sécurité. L'encerclement de la Syrie se met en place et «la guerre rampe très vite» vers ce pays, pour reprendre le titre du quotidien arabophone londonien Al-Qods Al-Arabi.»(8)

En définitive, faute d'ailleurs d'avoir préparé sa succession, la Palestine se retrouve plus que

jamais orpheline. Celui que ses concitoyens, écrit René Naba, considèrent comme un second Moïse n'est pas entré dans la Terre promise. Qui redonnera la Terre à ces Palestiniens qui acceptent moins de 22% de la Palestine originelle? L'espoir placé en l'Amérique d'Obama a été vite balayé par la réalité. Il n'y aura pas d'arrêt de colonisation, Israël continuera à expulser les citoyens de leurs habitations. Mieux, le coup d'épée dans l'eau de cette candidature a fait long feu. Pour qu'il y ait justice pour le peuple de Palestine, il est nécessaire de changer totalement de paradigme. Peut-être que la décantation des jacqueries arabes et la réunion du Caire entre Khaled Mechaâl et Mahmoud Abbas permettront de rassembler les forces et d'aller en rang uni pour arracher cette indépendance tant fantasmée.

Notes/Références

1. C.E.Chitour: Une histoire de la Palestine. Sous presse
2. Amnon Kapeliouk: Yasser Arafat a-t-il été assassiné? Le Monde Diplomatique - 11.2005
3. Leïla Mazboudi: Kaddoumi va divulguer les enregistrements. Al-Manar- 24 juillet 2009.
http://www.info-palestine.net/article.php3?id_article=7006
4. Thierry Meyssan: Il y a 6 ans, l'empoisonnement du président palestinien Les circonstances politiques de la mort de Yasser Arafat - Réseau Voltaire 11.11.2010
5. N.K. <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/1945412-11-2011>
6. René Naba: Yasser Arafat, Mister Palestine for ever. Blog 07/11/2009
7. <http://renebackmann.blogs.nouvelobs.com/archive/2011/11/12/que-dit-le-rapport-du-conseil-de-securite-sur-l-admission-de.html>
8. Pierre Khalaf 15 11 2011 <http://www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=27674>

Professeur Chems Eddine Chitour

Ecole Polytechnique enp-edu.dz

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [Chems Eddine Chitour](#), Mondialisation.ca, 2011

Articles Par : [Chems Eddine Chitour](#)

recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca